

Suspension Provisoire du Journal le Renard



JOURNAL LE RENARD · JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017 142 lectures

Djibouti le 14 Décembre 2017

A mes chers lecteurs et lectrices du Journal le Renard;

Le Journal Renard, ayant autrefois pour dénomination "SYAMAG" est régi par l'entreprise individuel de communication du même nom, et a vu le jour le 07 Avril 2015. A ce jour, la Rédaction a publié 94 éditions, lesquelles ont été appréciées à leur juste valeur par les Djiboutiens et Djiboutiennes.

Cependant, je tiens à informer à ma chère clientèle, que le Journal le Renard est suspendu provisoirement à compter de ce jour jusqu'à nouvel ordre et ce, pour des raisons indépendantes de ma volonté.

Bien à vous mes chers,

**Le Directeur de Publication du Journal le Renard
SOUBER YOUSOUF AHMED**

NB: Des courriers officiels attestants de la suspension du Journal le Renard seront adressés aux autorités compétentes et ce, en vertu des dispositions de la loi de 1992 relative à la liberté de presse, d'opinion et d'expression.